

## AVIS PUBLIC

---

---

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que le jeudi, vingt-huitième jour du mois de juin deux mille dix-huit, une séance extraordinaire du Bureau des délégués des MRC Brome-Missisquoi et du Haut-Richelieu se tiendra, à compter de 10h20, en la salle du conseil de la MRC du Haut-Richelieu, située au 380, 4<sup>e</sup> Avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, le tout en vue de procéder à l'abrogation de toutes dispositions réglementaires, actes d'accord et procès-verbaux relatifs aux cours d'eau de la juridiction du bureau des délégués des MRC Brome-Missisquoi et du Haut-Richelieu.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce quatorzième jour du mois de juin deux mille dix-huit.

Le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Richelieu,  
agissant à titre de secrétaire du Bureau des délégués  
des MRC Brome-Missisquoi et du Haut-Richelieu,

Joane Saulnier